

TURKEY RIGHTS MONITOR



Numéro 102 | 30 mai-5 juin 2022

(Les liens vers les sources correspondantes se trouvent sur la version en langue anglaise.)

DÉTENTIONS ET ARRESTATIONS ARBITRAIRES

Tout au long de la semaine, les procureurs ont ordonné la détention d'au moins 129 personnes pour des liens présumés avec le mouvement Gülen. En octobre 2020, un avis du Groupe de travail des Nations unies sur la détention arbitraire (GTDA) a déclaré que l'emprisonnement généralisé ou systématique de personnes ayant des liens présumés avec le groupe pouvait constituer un crime contre l'humanité. Solidarity with OTHERS a compilé une base de données détaillée pour suivre les détentions massives liées à Gülen depuis un coup d'État manqué en juillet 2016.

31 mai : Suna Halis, une femme emprisonnée pour ses liens présumés avec le mouvement Gülen, demande sa libération de prison, affirmant qu'elle souffre de leucémie et qu'elle a besoin de soins médicaux appropriés.

2 juin : Şerife Sulukan, une femme paralysée arrêtée pour ses liens présumés avec le mouvement Gülen, fait une crise d'épilepsie en prison.

DISPARITIONS FORCÉES

Aucune nouvelle de Yusuf Bilge Tunç, un ancien travailleur du secteur public qui a été licencié par un décret-loi au cours de l'état d'urgence de 2016-2018 et qui a été signalé disparu le 6 août 2019 dans ce qui semble être l'un des derniers cas d'une série de disparitions forcées présumées de critiques du gouvernement depuis 2016.

LIBERTÉ DE RÉUNION ET D'ASSOCIATION

30 mai : La police de Hatay a brièvement détenu deux personnes qui organisaient un sit-in pour soutenir les prisonniers en grève de la faim.

30 mai : Le bureau du gouverneur du district de Bitlis a annulé une pièce de théâtre en langue kurde, invoquant des problèmes techniques.

30 mai : Le bureau du gouverneur de Kocaeli annule un festival de la jeunesse.

31 mai : La police de Şırnak est intervenue dans une manifestation organisée par le HDP, arrêtant cinq dirigeants du parti.

31 mai : La police d'Istanbul a arrêté deux personnes manifestant pour les prisonniers en grève de la faim.

31 mai : La police d'Istanbul a brièvement arrêté 29 personnes qui manifestaient contre un fournisseur d'énergie.

1er juin : La police d'Istanbul est intervenue dans les manifestations organisées pour marquer le neuvième anniversaire des manifestations du parc Gezi en 2013, arrêtant au moins 170 personnes.

1er juin : La police d'Ankara a arrêté 46 personnes qui manifestaient pour marquer le neuvième anniversaire des manifestations du parc Gezi en 2013.

2 juin : La police a arrêté 22 personnes dans le cadre d'une enquête sur l'Association de surveillance des migrations (GÖÇİZ-DER).

2 juin : La police d'Istanbul est intervenue dans une manifestation organisée par des proches de prisonniers, arrêtant six personnes.

3 juin : La police d'Istanbul a brièvement arrêté cinq personnes qui avaient organisé une manifestation contre les restrictions imposées aux femmes artistes.

5 juin : La police d'Istanbul est intervenue dans une manifestation organisée par des militants LGBT, détenant brièvement 11 personnes.

LIBERTÉ D'EXPRESSION ET DES MÉDIAS

30 mai : La police d'Istanbul a arrêté le politicien de l'opposition Semih Tufan pour avoir insulté le président. Tufan a ensuite été arrêté par un tribunal.

30 mai : La police d'Istanbul a brièvement détenu le journaliste Engin Açar alors qu'il suivait l'actualité.

30 mai : Les procureurs d'Istanbul ont ouvert une enquête sur le militant des droits de l'homme et ancien joueur de la NBA Enes Kanter Freedom, accusé d'avoir insulté le président, suite à une publication sur les réseaux sociaux dans laquelle il a été vu marchant sur une photo du président turc.

30 mai : Le Conseil suprême de la radio et de la télévision (RTÜK) inflige des amendes aux chaînes Tele1, Halk TV, KRT TV et Flash TV pour avoir diffusé une vidéo publiée par un chef de l'opposition.

30 mai : Un tribunal d'Ardahan a décidé de bloquer l'accès à cinq sites Web d'information et magazines en ligne, invoquant des raisons de sécurité nationale et d'ordre public.

30 mai : Un tribunal d'Istanbul a décidé d'interdire un livre religieux suite à une plainte déposée par la Présidence des affaires religieuses (Diyanet).

31 mai : Un tribunal de Van a prononcé une peine de huit mois et 22 jours de prison avec sursis contre le journaliste Zelal Tunç accusé d'avoir insulté un agent public.

31 mai : Un tribunal a prononcé une peine d'un an de prison avec sursis contre l'acteur de théâtre Orhan Aydın, accusé d'avoir insulté un responsable du gouvernement dans un article d'opinion.

31 mai : Les tribunaux de Diyarbakır ont décidé de bloquer l'accès à trois sites d'information pro-kurdes.

31 mai : Un tribunal d'Istanbul a décidé de bloquer l'accès à une colonne critiquant une décision de justice.

31 mai : Les procureurs ont ouvert une enquête sur la journaliste Rabia Çetin pour une publication sur les réseaux sociaux.

31 mai : Un tribunal d'Istanbul a décidé d'acquitter la journaliste Derya Okatan qui a été jugée pour insulte à la suite d'un reportage.

2 juin : Un tribunal d'Istanbul a condamné le journaliste Uğur Dündar à 11 mois et 20 jours de prison pour avoir insulté un ancien membre du cabinet dans une chronique qu'il a écrite.

2 juin : Un tribunal d'Istanbul a décidé d'acquitter la politicienne de l'opposition Canan Kaftancıoğlu qui a été jugée pour avoir insulté le président sur les réseaux sociaux.

3 juin : Un tribunal de Denizli a condamné une personne à 11 mois et 20 jours de prison pour avoir insulté le président sur les réseaux sociaux.

3 juin : La police de Diyarbakır a arrêté la journaliste Dicle Müftüoğlu.

3 juin : Les procureurs d'Ankara ont convoqué la journaliste Berivan Altan pour un interrogatoire sur sa couverture d'une attaque raciste présumée visant une famille kurde.

3 juin : Un tribunal d'Istanbul a décidé de censurer et de confisquer les copies de trois livres et un rapport publié par une ONG sur les Kurdes déplacés à l'intérieur du pays et les couvre-feux imposés dans les provinces à prédominance kurde.

3 juin : Un tribunal d'Istanbul a décidé de bloquer l'accès à au moins trois reportages sur des allégations de corruption impliquant un dirigeant d'une compagnie aérienne nationale.

3 juin : Un tribunal de Manisa a décidé de bloquer l'accès à deux reportages sur un juge qui a été nommé vice-ministre de la Justice et qui, dans le passé, avait refusé d'appliquer une décision de la Cour constitutionnelle.

3 juin : Un tribunal d'Istanbul a décidé de bloquer l'accès à au moins trois colonnes sur une enquête de corruption en 2013 qui impliquait de hauts responsables gouvernementaux.

3 juin : Un tribunal d'Istanbul a ordonné la suppression d'au moins trois reportages sur une agence gouvernementale autorisée à attribuer des contrats de construction dans les zones côtières.

LIBERTÉ DE RELIGION

2 juin : Le Département d'État américain publie son rapport annuel sur la liberté religieuse, dans lequel il déclare que la Turquie continue de limiter les droits des minorités religieuses non musulmanes.

DÉFENSEURS DES DROITS HUMAINS

31 mai : La Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) a jugé que la détention provisoire de l'ancien chef d'Amnesty Turquie, Taner Kılıç, violait ses droits.

2 juin : La police a arrêté 22 personnes dans le cadre d'une enquête sur l'Association de surveillance des migrations (GÖÇİZ-DER).

MINORITÉ KURDE

30 mai : La police de Şırnak a agressé physiquement le dirigeant local du HDP, Ahmet Aktuğ.

31 mai : La police de Batman a arrêté 19 personnes, dont des cadres locaux du HDP.

31 mai : La police de Şırnak est intervenue dans une manifestation organisée par le HDP, arrêtant cinq dirigeants du parti.

31 mai : Les tribunaux de Diyarbakır ont décidé de bloquer l'accès à trois sites d'information pro-kurdes.

3 juin : Les procureurs ont délivré des mandats d'arrêt contre plus de 40 membres du HDP dans 10 provinces.

3 juin : La police de Van a arrêté 13 personnes, dont des membres et des cadres du HDP.

3 juin : La police de Bingöl a arrêté la dirigeante locale du HDP, Saadet Fırat.

3 juin : La police de Diyarbakır a arrêté la journaliste Dicle Müftüoğlu.

3 juin : Les procureurs d'Ankara ont convoqué la journaliste Berivan Altan pour un interrogatoire sur sa

couverture d'une attaque raciste présumée visant une famille kurde.

3 juin : Un tribunal d'Istanbul a décidé de censurer et de confisquer les copies de trois livres et un rapport publié par une ONG sur les Kurdes déplacés à l'intérieur du pays et les couvre-feux imposés dans les provinces à prédominance kurde.

AUTRES MINORITÉS

5 juin : La police d'Istanbul est intervenue dans une manifestation organisée par des militants LGBT, détenant brièvement 11 personnes.

CONDITIONS CARCÉRALES

5 juin : Une prison d'Afyon place dans des cellules individuelles huit détenus en grève de la faim pour protester contre les violations des droits qu'ils ont subies.

RÉFUGIÉS ET MIGRANTS

31 mai : Dans une vidéo qui a suscité l'indignation sur les réseaux sociaux, une réfugiée syrienne handicapée mentale de 70 ans a été vue agressée physiquement par un Turc.

1er juin : Le ministre de l'Intérieur Süleyman Soyly annonce que plus de 500 000 réfugiés syriens sont retournés volontairement dans leur pays. Dans le passé, des groupes de défense des droits ont signalé à plusieurs reprises que les autorités turques contraignaient les migrants à signer des formulaires de retour volontaire.

4 juin : Un homme à Rize a abattu un migrant afghan dans ce qui semble être une attaque raciste.

TORTURE ET MAUVAIS TRAITEMENTS

30 mai : Un cabinet d'avocats a annoncé que deux de ses clients détenus par la police d'Istanbul avaient été physiquement maltraités en garde à vue et avaient subi des blessures.

30 mai : Des douaniers à la frontière turco-irakienne ont agressé physiquement une personne handicapée de 23 ans.

30 mai : La police de Şırnak a agressé physiquement le dirigeant local du HDP, Ahmet Aktuğ.

30 mai : La Fondation des droits de l'homme de Turquie (TİHV) a annoncé avoir reçu 984 plaintes pour torture en 2021, le nombre annuel le plus élevé depuis la création de la fondation en 1990.

31 mai : Les gardiens d'une prison de Van ont agressé physiquement les détenus Mehmet Kültür et Feyyaz Başak.

1er juin : La police d'Istanbul a maltraité quatre personnes arrêtées lors d'un événement commémoratif.

1er juin : La Société civile du système pénal (CISST) a signalé avoir reçu un total de 1 572 appels se plaignant de mauvais traitements, de torture et de négligence dans les prisons turques entre 2021 et 2022.

2 juin : Muhammed Savaş Bayındır, un ancien universitaire, a annoncé dans une lettre publique qu'il avait été brutalement torturé au département de police d'Ankara après avoir été détenu lors d'une purge post-coup d'État en juillet 2016.